



## BONUS VÉLO

### Prime à l'achat d'un vélo à assistance électrique FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE

DEMANDEUR	
NOM ET PRENOM	
Né(e) le ... à....	
Adresse	
Téléphone	
Mail	

N° facture (vendeur)	Date facture	Date commande (si différente date facture)	Prix TTC en euros

ATTESTATIONS SUR L'HONNEUR ET SIGNATURE
<p>Je certifie sur l'honneur que (cases à cocher) :</p> <p><input type="checkbox"/> Le cycle est un modèle neuf à assistance électrique (<i>joindre photocopie de la facture</i>)</p> <p><input type="checkbox"/> Le cycle n'utilise pas de batterie au plomb</p> <p><input type="checkbox"/> Je m'engage à ne pas le revendre pour une durée d'un an à compter de la date de facturation du cycle.</p> <p><input type="checkbox"/> Mon revenu fiscal de référence par part est inférieur ou égal à 10 000€ (prime de 200€) ou <input type="checkbox"/> compris entre 10 000€ et 13 489€ (prime de 150€) (<i>joindre photocopie de l'avis d'imposition N-1</i>)</p> <p style="text-align: center;"><i>Signature du demandeur :</i></p>

Je confirme l'exactitude des éléments portés sur la présente demande

Fait le :

à :

*Signature du demandeur*



## **Conditions d'attribution**

- être majeur
- être domicilié à Thaon
- répondre aux conditions de revenus fixées : Revenu Fiscal de Référence (RFR : ligne 25 du dernier avis d'imposition), divisé par le nombre de part fiscale du foyer indiqué sur ce même avis, inférieur ou égal à 13 489 €. Au-delà de ce plafond, toute demande sera rejetée.
- une seule aide accordée par foyer.

### Le vélo acquis doit avoir les caractéristiques suivantes :

- être neuf
- ne pas utiliser de batterie au plomb
- être un cycle à pédalage assisté au sens de l'article R.311-1 du code de la route (cycle équipé d'un moteur auxiliaire électrique d'une puissance nominale continue maximale de 0,25 kilowatt, dont l'alimentation est réduite progressivement et finalement interrompue lorsque le véhicule atteint une vitesse de 25 km/ h, ou plus tôt si le cycliste arrête de pédaler)
- ne pas être cédé par l'acquéreur dans l'année suivant son acquisition.